

CONSULTATION PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de la LATC, les Municipalités de Avenches, Bussy-sur-Moudon, Champtauroz, Chavannes-sur-Moudon, Chevroux, Corcelles-le-Jorat, Corcelles-près-Payerne, Cudrefin, Curtilles, Dompierre/VD, Faoug, Grandcour, Henniez, Hermenches, Lovatens, Lucens, Missy, Moudon, Payerne, Prévonloup, Ropraz, Rossenges, Syens, Trey, Treytorrens, Valbroye, Villars-le-Comte, Villarzel, Vucherens, Vulliens, Vully-les-Lacs mettent en consultation publique le

Plan directeur régional de la Broye-Vully, du 2 juin au 2 juillet 2026.

La consultation publique porte uniquement sur les parties modifiées du dossier après la consultation publique ayant eu lieu en mars 2025.

Durant le délai de la consultation, le dossier est consultable auprès de la COREB pendant les horaires d'ouverture. Il est également disponible en ligne sur le site de la COREB (www.coreb.ch/consultation-publique-pdr-vd).

Les éventuelles observations peuvent être transmises jusqu'au 2 juillet 2026 par mail à info@coreb.ch ou à l'adresse : COREB, Rue de Savoie 1, 1530 Payerne.
